

NOS ACTUS

La Communauté de Communes
de Londinières à vos côtés



9 rue des granges,
76660 Londinières

02 35 17 04 71

Ouverture au public :

mardi 10:00–12:30

jeudi 10:00–12:30

vendredi 10:00–12:30

N°23

JUIN 2026

Petite devinette :

Où cette photo a-t-elle été prise ?

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



En mars dernier, les élections municipales dans nos villages ont modifié nos conseils municipaux.

En conséquence, notre Conseil communautaire a vu arriver de nouveaux visages.

J'ai été réélue Présidente de la Communauté de communes de Londinières et je remercie l'ensemble des délégués pour leur confiance.

Je continuerai à défendre notre territoire dans chaque institution, à promouvoir nos services, à agir pour chacun car je suis profondément attaché aux villages et habitants qui composent notre communauté.

C'est entourée de 5 vice-présidents que je travaillerai, tous très engagés et motivés.

Nous n'avons pas attendu pour reprendre chaque dossier : notamment celui de notre maison de santé bien sûr, qui avance à grands pas !

Les budgets ont été votés à l'unanimité, consolidés, témoignant d'une gestion saine et vous assurant un avenir serein.

Vous découvrirez à travers les pages de cette 23^{ème} lettre ce qui a rythmé les dernières semaines de notre Com Com.

Je vous en souhaite une bonne lecture, profitez d'un bel été, de vos vacances, d'un repos bien mérité et vous dis à très vite.

Armelle BILOQUET
**Présidente de la Communauté
de Communes**

NOS ACTUS

SUR LA COMCOM

Les nouveaux élus à la Communauté de Communes de Londinières :

Madame Biloquet Armelle, Présidente de la Communauté de Communes, vous invite à découvrir les vice-présidents qui l'accompagnent dans la conduite des actions et des projets de notre communauté.



Laurent CARPENTIER
1er Vice-Président



Bénédicte BILLER
2ème Vice-Présidente



Jean-Paul MARTEL
3ème Vice-Président



Vincent LEBORGNE
4ème Vice-Président



Hervé VASSARD
5ème Vice-Président

Composition des Commissions

Finances			Urbanisme		
Délégation A. Biloquet			Délégation A. Biloquet		
L. Carpentier	D. Douville		C. Laforets	C. Martel	D. Delestrées
B. Biller	M. Lecavelier		M. Lermachain	L. Carpentier	M. Pépin
JP. Martel	N. Lafolie		J. Leveque	P. Jacob	B. Biller
V. Leborgne	M. Lermachain		V. Leborgne	M. Lecavelier	B. Grandsire
H. Vassard	B. Grandsire		JP. Martel	C. Nénot	G. Taffin

Développement			Vie Associative	
Délégation L. Carpentier			Délégation L. Carpentier	
M. Fouray	D. Delestrées		S. Camenisch	M. Rimbart
N. Lafolie	G. Taffin		R. Desbureau	C. Martel
B. Grandsire	C. Martel		N. Lafolie	P. Jacob
R. Martel	V. Leborgne		C. Laforets	M. Lecavelier
M. Foucort	H. Vassard		M. Tailleux	

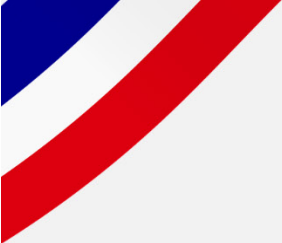
Tourisme		Communication		Mobilité	
Délégation B. Biller		Délégation B. Biller		Délégation B. Biller	
M. Lecavelier	C. Laforets	D. Douville	D. Plaideau	R. Desbureau	S. Camenisch
M. Rimbart	M. Foucort	JP. Martel	M. Foucort	R. Martel	C. Nénot

OMr et Déchetterie	
Délégation JP. Martel	
F. Dupuis	M. Fouray
B. Grandsire	P. Carment
G. Breton	D. Plaideau
JM. Morel	C. Martel

Santé		Service à la personne		Environnement	
Délégation V. Leborgne		Délégation V. Leborgne		Délégation V. Leborgne	
L. Piquet	H. Vassard	L. Piquet	B. Biller	S. Camenisch	R. Carbonnier
S. Camenisch	F. Mainnemarre	S. Camenisch	C. Nénot	M. Fouray	M. Lermachain
M. Tailleux	N. Lafolie	R. Desbureau	M. Tailleux		

Aménagement du territoire	
Délégation H. Vassard	
JP. Martel	F. Mainnemarre
M. Lecavelier	G. Taffin
B. Grandsire	M. Foucort
L. Carpentier	

Suivi des chantiers	
Délégation H. Vassard	
G. Breton	R. Carbonnier
V. Leborgne	R. Martel



PRÉSENTATION DES 16 MAIRES



16 élus engagés au service de nos communes



LAFORETS Catherine
Maire de Bailleul Neuville



LERMECHAIN Maryse
Maire de Baillolet



LEVEQUE Jacky
Maire de Bures-en-Bray



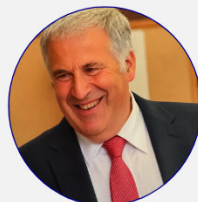
LEBORGNE Vincent
Maire de Clais



MARTEL Jean-Paul
Maire de Croixdalle



MARTEL Christian
Maire de Fréauville



CARPENTIER Laurent
Maire de Fresnoy-Folny



JACOB Patrice
Maire de Grandcourt



BILOQUET Armelle
Maire de Londinières



LECAVELIER Mickael
Maire de Osmoy-Saint-Valery



NENOT Cédric
Maire de Preuseville



DELESTREES David
Maire de Puisenval



BILLER Bénédicte
Maire de St-Pierre-des-Jonquières



PEPIN Martial
Maire de Ste-Agathe-d'Aliermont



GRANDSIRE Bruno
Maire de Smermesnil



TAFFIN Guy
Maire de Wanchy-Capval

Maison de Santé

Le 18 mai dernier, Bertrand Bellanger, président du Département de la Seine-Maritime, s'est rendu à Londinières dans le cadre d'une journée sur le canton de Neufchâtel-en-Bray.

Il a aussi pu se rendre sur le chantier de notre Maison de Santé et constater la bonne avancée des travaux d'extension.

Pour rappel, ce chantier inscrit dans le contrat de territoire est largement financé par le département : 420 000 € pour un coût total de 1 500 000 € TTC (les autres financeurs étant la Région, l'État et EDF).



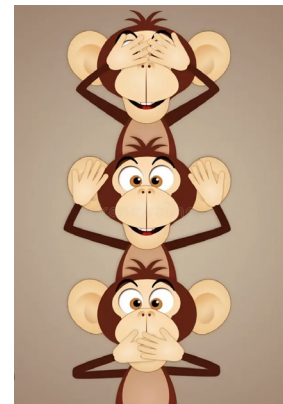
La rumeur... On vous amène à réfléchir !

"La parole était d'argent

Mais la rumeur est de plomb.

Elle s'écoule , elle s'étend

Elle s'étale, elle se répand" chantait Yves Duteil.



Dans notre campagne Londinièraise, la rumeur se répand vite et peut heurter ceux qu'elle concerne!!

Alors je prends ma plume et viens vous l'affirmer aujourd'hui très clairement : NON, NOS MÉDECINS NE SONT PAS SUR LE DÉPART!!!!

Les docteurs Gaëlle et Marc Lethuillier n'ont aucunement l'intention de quitter notre maison de santé. Ils se plaisent à Londinières, s'y investissent et pour longtemps.

Nous avons la chance d'avoir des médecins venus s'installer dans notre bourg afin de répondre à la demande des habitants ; ils sont jeunes, motivés : réjouissons-nous!!

Quel intérêt y a-t-il à propager de tels mensonges?

Jalousie, méchanceté, bêtise ??? Je vous laisse y réfléchir !

Les Sapeurs-Pompiers de Londinières



Ce 8 juin 2026, à 18h00, en présence de nombreux élus, du colonel hors classe Eric Jouanne directeur du SDIS 76, le lieutenant Nicolas Doutreleau a pris le commandement du Centre d'Incendie et de secours de Londinières.

Ce moment solennel s'inscrit dans l'histoire de notre centre. Nicolas Doutreleau succède au lieutenant Revelle qui a assuré l'intérim pendant plusieurs années.

Ce moment chargé d'émotion a été l'occasion de mettre à l'honneur les anciens sapeurs pompiers de Londinières et notamment le capitaine Michel Poyer qui avait, il y a 30 ans, recruté Nicolas.

Armelle Biloquet a rappelé qu'il fallait un chef dans un centre, mais qu'ensemble, les sapeurs pompiers faisaient "CORPS" et a salué leur engagement, leur dévouement ainsi que celui de leurs familles.

Nous souhaitons au lieutenant Doutreleau beaucoup de courage et de réussite dans sa nouvelle fonction.



NOS ACTUS

SUR LE BUDGET

Maison Médicale

Dépenses
Fonctionnement

83 332 €

Recettes
Fonctionnement

137 841,12 €

Dépenses
Investissement

513 271,47 €

Recettes
Investissement

725 759,58 €



Zone Activité

Dépenses
Fonctionnement

451 428,49 €

Recettes
Fonctionnement

538 099,60 €

Dépenses
Investissement

421 286,54 €

Recettes
Investissement

546 042,39 €



Budget principal

Dépenses
Fonctionnement

1 308 460,93 €

Recettes
Fonctionnement

2 855 679,41 €

Dépenses
Investissement

541 660,60 €

Recettes
Investissement

142 683,32 €



Nos principaux postes de dépenses sont :

- Les ordures ménagères.
- Les contributions aux différents syndicats (bassins versants et PETR).

Il faut rappeler que le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ne couvre pas le coût de l'enlèvement et de stockage des déchets (ramassage et déchetterie). En 2025, le déficit a repris une courbe ascendante ce qui a amené le conseil communautaire à voter une augmentation limitée de 1%.

La taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) augmente chaque année (25 € la tonne en 2020 - 52 € la tonne en 2023 - 69 € la tonne en 2026).

NOS ACTUS

SUR LES DÉCHETS

Nos premiers gestes sont importants.

TOUT SE TRIE , TOUT SE RECYCLE.

- Ordures Ménagères :

Astuce pratique pour vos poubelles :

Pour éviter certains désagréments (odeurs, asticots, insectes etc.) pendant la période estivale -> il faut penser à rincer simplement les papiers ou emballages ayant contenus de la viande ou du poisson.



- Poubelles Jaunes :

Il est toujours rappelé que mes poubelles jaunes ne doivent contenir que des emballages ménagers en vrac.

Nous y trouvons régulièrement des déchets qui ne doivent pas être dans les poubelles jaunes (**verre, vaisselle, câbles électriques, petits électroménagers, piles, batteries, aliments, emballages non vidés, etc.**) la liste est longue.

- Déchetterie :

La déchetterie est passée aux heures d'été depuis le 1er Avril jusqu'au 31 Octobre.

Elle vous offre la possibilité de déposer vos encombrants de toutes sortes. La gratuité ou l'accès de la déchetterie compense bien des remarques entendues.

Tout nouvel habitant peut récupérer dans sa mairie sa carte de déchetterie en fournissant un justificatif de domicile

- Déchets Verts route de Croixdalle :

Un agriculteur a mis à disposition un emplacement pour déposer vos déchets verts. Comme indiqué sur le panneau, les apports de gros branchages, de plastiques, de gravats ne sont pas acceptés.

Le bon sens de chacun permet l'accès facile à l'emplacement sans dépôt dans le chemin.



Lutte contre le frelon asiatique



Rappel :

Les pièges à Frelons sont à récupérer dans votre mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile.

La recette :

Ingrédient	Proportion
Sirop de grenadine ou de cassis	¼ du volume
Bière brune	½ du volume
Vin blanc	¼ du volume

Quand installer les pièges ?

- À partir de février, lorsque les frelons sortent d'hibernation;
- Jusqu'à fin novembre, à la baisse des températures.



IMPORTANT : le vin blanc est indispensable

Il agit comme répulsif pour les abeilles. Sans vin blanc, l'appât risque d'attirer et de piéger des abeilles, indispensables à la pollinisation.

Pas de vin blanc = pas de piège.

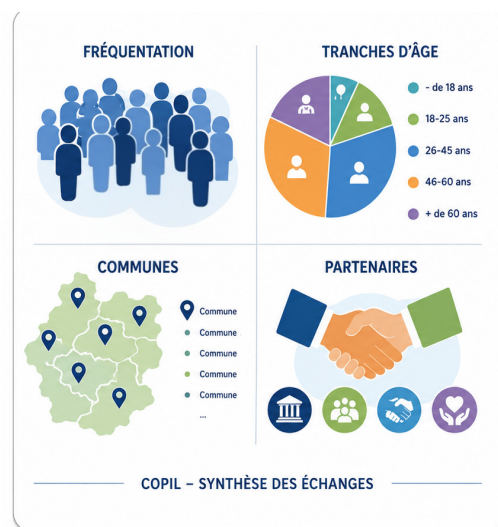
NOS ACTUS

SUR LA FRANCE SERVICES

Le 18 mai dernier s'est tenu le **Comité de Pilotage de la France Services de Londinières**. Les conseillères Chloé et Justine ont rendu compte de l'activité 2025 de la structure aux partenaires et élus locaux. Des opérateurs nationaux (CAF, MSA, France Travail, CARSAT), l'animatrice départementale France Services ainsi que des élus du territoire étaient présents pour échanger sur l'année écoulée.

Parmi les éléments au coeur des échanges, une attention particulière a été portée à l'analyse de la fréquentation. Les données partagées ont permis de dresser un portrait précis des usagers, le service est de plus en plus apprécié avec une fréquentation 2024/2025 de + 13%.

Des ateliers sont lancés depuis le début d'année et ils permettent d'accompagner les usagers dans une démarche d'autonomie numérique. Ces ateliers sont réalisés à raison d'une fois tous les quinze jours en alternant entre le lundi et le vendredi.



LES DATES À RETENIR

14 Juillet :
Traditionnel Barbecue
Fresnoy-Folny

25 Juillet :
Sacré Pays de Bray
14h - 18h00
Eglise de Fresnoy-Folny

31 Juillet & 1^{er} Août:
Jesus Christs Super Star
Grenier de La Mothe

23 Août :
"De Gaulle est de retour"
Grenier de La Mothe

25 Août :
Commémoration des fusillés
Croixdalle

5 Septembre:
Soirée Moules Frites
Fresnoy-Folny

5 au 6 Septembre :
Concours Canin
Londinières

17 Août au 6 Septembre :
Tournoi Tennis
Londinières

12 et 13 Septembre :
Fête Patronale
Londinières

18 Septembre :
Conférence et Dédicace
s/ Chapelle de Boissay
Mairie de Londinières

25 Septembre :
"Les Chicoufs"
Grenier de La Mothe

26 Septembre :
Soirée Moules Frites
Clais

27 Septembre :
Loto du comité des Fêtes
Smermesnil

3 & 4 Octobre:
Fête patronale
Fresnoy-Folny

10 au 12 octobre :
Fête Patronale
Smermesnil

17 Octobre :
Théâtre
Syndicat d'Initiative
Foyer de Londinières

PORTAIT

ILS SONT D'CHEZ NOUS !

L'infirmière Asalée est née d'une association entre les médecins généralistes et les infirmiers diplômés d'état délégués de santé publique en équipe de soins au service des patients.

Après trois années d'exercices obligatoires en milieu hospitalier auprès des patients, la future infirmière Asalée complète sa formation avec 40 heures d'éducation thérapeutique du patient (ETP).

Elle se forme également aux facteurs de risque et aux pathologies chroniques de type diabète, maladies cardiovasculaires, etc.

Elle effectue des heures de compagnonnage encadrée par une infirmière Asalée expérimentée avant d'intégrer une maison de santé.



Les médecins généralistes des centres de santé délèguent aux infirmières Asalée le suivi des patients chroniques qui nécessitent un suivi en libérant aussi du temps pour les rendez-vous d'autres patients et en évitant la surcharge des consultations.

En les accompagnant les patients apprennent à devenir "acteurs de leur pathologie" en bénéficiant d'une éducation afin de gérer par eux même au quotidien leur maladie.

Les conseils prodigués avec l'application au quotidien des bonnes pratiques peuvent éviter des hospitalisations et ne pas aggraver les facteurs de risques liés à leur pathologie.

En durée la consultation est supérieure à celle d'un médecin puisqu'elle est d'une heure environ. Cette prestation plus longue apporte au patient une écoute précieuse, un soutien humain et des solutions adaptées pour mieux vivre.

Ces deux constantes "acteur et temps d'écoute" sont les deux éléments clés enseignés par l'infirmière Asalée : Et ça marche !

Malheureusement la profession d'infirmière Asalée est en danger faute de moyens accordés par l'Etat pour pérenniser son action au sein des maisons de santé.

Pour soutenir ces 2 000 infirmiers en France, n'hésitez pas à le faire savoir.

Ne laissons pas la médecine de proximité disparaître car si l'Asalée n'accompagne plus les patients dans les maisons de santé, nous aurons moins de soins, plus de complications et des médecins débordés plus qu'ils ne le sont déjà.

Gardons
le contact !



www.comcom-londinieres.fr



Réponse à la devinette :
Au château de Parfondeval